

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 novembre 2013

---

PLFSS 2014 - (N° 1552)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS102

présenté par  
M. Bapt, rapporteur  
-----

### ARTICLE 65

I.– A la première phrase de l’alinéa 3, après le mot :

« apporte »,

insérer les mots :

« à la personne publique ».

II.– En conséquence, à la même phrase, après le mot :

« mois »,

supprimer les mots :

« à la personne publique ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel